



JonCrete Scellant à lustre très brillant

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2015-05-08

1. IDENTIFICATION

Nom du produit JonCrete Scellant à lustre très brillant
Code du produit: 5104845
FDS #: MS0800429
Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Entretien des planchers

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
 Siège social aux États-Unis
 Sealed Air
 8215 Forest Point Blvd.
 Charlotte, NC 28273-5509
 Phone: 1-888-352-2249
 Adresse Internet pour les fiches de données de
 sécurité: <https://sds.sealedair.com>

Siège social au Canada
 Sealed Air - Canada
 3755 Laird Road
 Mississauga, Ontario L5L 0B3
 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur la sécurité

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - non applicable
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ RTU

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Déclarations sur la sécurité

Voir l'information pour le produit non dilué.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
--------------	-------	------------

JonCrete Scellant à lustre très brillant

1 of 5



Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	3 - < 5%
Ether 2-éthylhexyl éthyléneglycol	1559-35-9	1 - < 3%
Polymère de styrène/acrylique modifié	Breveté	1 - < 3%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Hydrocarbures aromatiques Rincer la bouche à l'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Les Yeux: Voir l'information pour le produit non dilué

Par voie cutanée: Voir l'information pour le produit non dilué

PAR INHALATION : Voir l'information pour le produit non dilué

Hydrocarbures aromatiques Voir l'information pour le produit non dilué

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques Sans objet.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne concerne pas le produit proprement dit.

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Éponger avec une matière absorbant l'huile. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition: Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	-
Ether 2-éthylhexyl éthyléneglycol	1559-35-9	-	-
Polymère de styrène/acrylique modifié	Breveté	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 8.55 lbs/gal 1.025 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93.3 °C

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.3 °C

Phosphore élémental: 0.074 % by wt.

pH 8.7

pH de la solution diluée 8.7 @ RTU

Corrosion des métaux Non déterminé

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Opaque, **primaire** Blanc

Odeur: **primaire** Ammoniaque **secondaire** Éther de glycol

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: insoluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.025

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.99 % *

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0.99 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000
aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >20

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués) : Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués) : Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot/> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

Description du voie maritime connaissance BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
sel aminé de copolymère acrylique modifié	TS*	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
Ether 2-éthylhexyl éthyléneglycol	1559-35-9	-	-	-	-
Polymère de styrène/acrylique modifié	Breveté	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	3 - < 5%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	-
Différée	-
Feu	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2015-05-08

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.